

**Déclaration liminaire au Comité Technique Local**  
**du 16/11/2018**

Monsieur le Président,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour la dernière fois dans cette configuration. Les prochaines élections professionnelles valideront la perte d'un siège au CTL pour les organisations syndicales, conséquence des nombreuses suppressions d'emploi depuis 4 ans.

Mais elles ne peuvent se résumer ainsi. Le vote électronique est un nouveau pas vers la déshumanisation de notre administration. Même si quelques craintes se sont estompées s'agissant de la lourde démarche du vote et de l'inscription, nous n'aurons plus l'occasion de vivre « l'angoisse » du dépouillement, un des rares moments de partage et de solidarité entre l'Administration et les OS. Le 6 décembre, il ne suffira que de quelques clics pour obtenir les résultats de l'expression des agents.

C'est ce clic que nous dénonçons depuis des années, ce clic dans notre boîte aux lettres professionnelle qui est à l'origine en partie de la dégradation des rapports entre les agents et leur hiérarchie. La parole, les échanges, laissent place uniquement aux écrits. La parole est utilisée bien souvent lorsque l'utilisation de la messagerie s'est retrouvée inefficace.

Dans de nombreux services, le chef devient un gestionnaire de tâches, à la mode windows... Que sont devenus nos techniciens ? Qui s'occupe du bien-être au travail des agents ?

Ce n'est pas à coup d'expressions bien choisies que les managers, faut-il appeler nos chefs ainsi maintenant, réussiront à motiver les troupes. La solidarité ne se résume pas à sa plus simple expression, c'est un état d'esprit, ce sont des actions de tous les jours, pas une simple volonté managériale. Le « c'est l'affaire de tous » paraît bien loin des préoccupations des agents.

Si c'est réellement l'affaire de tous, au lieu de commencer à brandir les menaces, notamment sur les congés, ou de mettre en place des systèmes de flicage de l'activité, que les premiers à mettre en avant ce concept mettent les mains dans le cambouis, qu'ils montrent l'exemple.

Heureusement, tous les chefs de service n'ont pas basculé et nombreux sont ceux qui respectent encore leurs agents.

Solidaires Finances Publiques vous alerte une nouvelle fois sur le fossé qui se creuse entre la hiérarchie et les agents d'exécution. Les agents n'acceptent plus, se démotivent, retiennent de moins en moins leur colère face à des attitudes inadmissibles de la part de responsables de service qui font peser la responsabilité de leurs échecs ou leurs difficultés sur leurs agents.

Ils (les chefs de service) l'oublient souvent, mais le responsable, comme les DDFIP aiment bien nous le rétorquer, c'est le politique... c'est lui qui décide des suppressions d'emploi.

Soit, mais avant, les agents se sentaient soutenus et défendus par la hiérarchie la plus haute. Ce n'est malheureusement plus la réalité puisque la faute est imputée à l'agent, qui ne sait pas s'organiser, qui ne sait plus travailler, sempiternelle réponse du dirigeant à court de solutions face au problème épineux du manque d'agents.

Enfin, Solidaires Finances Publiques ne peut que s'inquiéter pour les mois à venir s'agissant de la mise en place du PAS. Les nombreux bugs ILIAD ne rassurent personne sur la capacité de la DG à affronter le PAS. Le DG s'est visiblement engagé, pouvons-nous encore lui faire confiance ?

Dans tous les cas, nous avons bien compris l'absence de connaissance en la matière du politique. En effet, comment notre ministre peut annoncer dans les médias que l'administration fiscale pourra être très réactive sur les remboursements de trop-perçu et sur la mise à jour des taux. Le délai d'1 mois annoncé est totalement surréaliste et mettra les agents des finances publiques en difficulté face aux nombreux contribuables mécontents.

Solidaires Finances Publiques restera vigilant et n'hésitera pas à dénoncer tous les agissements de nature à détériorer les conditions de vie au travail des agents.

Les problèmes sont devant nous aujourd'hui, nous attendons de votre part des solutions respectueuses des agents :

- pour les SPF, traitement de la fiche de flicage autrement appelée fiche de travail ;
- pour les SIP, avec une application de l'APRV (accueil personnalisé sur rendez-vous) ;
- pour le contrôle fiscal, si tant est que la DGFIP veuille bien se donner les moyens de maintenir cette mission ;
- pour les trésoreries, notamment les survivantes et les revenantes. Aucune réunion de travail, aucune information depuis le dernier CTL faisant suite à l'annonce du ministre.

Monsieur le Président, nous attendons des décisions concrètes et à la hauteur des enjeux. Si j'osais, je dirai que c'est l'affaire de toutes les personnes assises autour de cette table.